



2.30 kg

2
POINTS

+

maintien
au travail

+

accès
sur corde

>> Utilisation (*)

Industrie
légèreIndustrie
lourdeGros
oeuvre

Entretien

Travaux
publics

>> Caractéristiques techniques

✓ Harnais d'antichute 3 x 1. 5 Points

✓ Fonction antichute (2 points):

- dorsal (anneau en D).
- sternal (anneau en D).

✓ Fonction maintien au travail (2 points):

- 2 anneaux en D latéraux.

✓ Fonction accès sur corde (1 point):

- anneau en D central.

✓ Sangles polyester de 44 mm.

✓ Entièrement ajustable.

✓ Poids: 2.30 kg.

✓ Coloris: noir / orange.

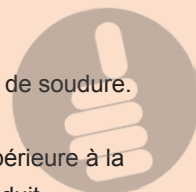
✓ Conditionnement:

- cartons de 5 pièces.
- boîtes de 1 pièce.

En savoir plus: www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Le fil des coutures est de couleur contrastée afin de permettre d'effectuer facilement le contrôle du harnais.
- ✓ Les anneaux en D utilisés sur nos harnais ont une très haute résistance à la rupture sans aucune marque visible de soudure.
- ✓ Les sangles utilisées dans la fabrication de nos harnais sont réalisées à partir de fils polyester haute ténacité, teintés dans la masse. Ce procédé procure une résistance unique à la dégradation par les UV, 6 fois supérieure à la résistance des sangles teintées classiquement. Cette méthode permet au final une plus grande longévité du produit.
- ✓ Large dossier pour un grand confort et une meilleure productivité. Egalement équipé de cuissardes. Sangles des cuissardes, des épaules et de la ceinture ajustables. Particulièrement adapté pour les environnements difficiles.



>> Conformité

Ce produit a été testé suivant les normes européennes suivantes :

- **EN 361: 2002.** Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur: harnais d'antichute.
- **EN 358: 1999.** Équipement de protection individuelle de maintien au travail et de prévention contre les chutes de hauteur - Ceintures et longes de maintien au travail ou de retenue.
- **EN 813: 2008.** Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur: ceintures à cuissardes.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).**Catégorie III.** Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **SATRA (Irlande)**. Organisme notifié n°2777.La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié **SGS Fimko Oy (Finlande)**. Organisme notifié n°0598.Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>EN 361: 2002
EN 358: 1999
EN 813: 2008

CE 0598

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**
SINGER®
safety